

LES ÉTUDES

DE L'INSTITUT PARIS REGION



EMPLOI - FORMATION

Juillet 2024

L'APPRENTISSAGE EN ÎLE-DE-FRANCE

ÉTAT DES LIEUX ET DYNAMIQUE RÉCENTE



www.institutparisregion.fr


PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 Région
Île-de-France

L'INSTITUT
PARIS
REGION

L'APPRENTISSAGE EN ÎLE-DE-FRANCE

ÉTAT DES LIEUX ET DYNAMIQUE RÉCENTE

Juillet 2024

L'INSTITUT PARIS REGION

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49

www.institutparisregion.fr

Directeur général : Nicolas Bauquet

Directeur général adjoint, coordination des études : Sébastien Alavoine

Département Emploi et Formation : Claire Peuvergne, directrice de département

Étude réalisée par Saïda Mousaid et Benoît Chardon

Cartographie réalisée par Nicolas Corne-Viney

Relecture par Christine Morisceau

N° d'ordonnement : 50.23.08

Crédit photo de couverture : Pekic/ IStockphoto.com

En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source :

Auteur (nom, prénom) / Titre de l'étude / L'Institut Paris Region / année

Remerciements au comité de pilotage :

Pour la Région Île de France, pôle formation professionnelle et apprentissage : Vincent Vergès, directeur de l'insertion et de l'apprentissage ; Anne-Sophie Scavini, cheffe de service apprentissage et écoles de production

Maud Ribière, directrice de l'appui au pilotage et des relations partenariales.

Pour l'État, Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Île-de-France, service développement des compétences : Christophe Seroux, référent régional apprentissage et écoles de production.

Sommaire

Introduction	3
1. Le panorama des organismes de formation	4
1.1 L'Île-de-France, première région de France avec 547 organismes	4
1.2 Près de 1 000 sites de formation sur le territoire francilien	5
1.3 Deux cent quarante et un OFA indiquent une date de création ultérieure à 2018	8
1.4 Plus des trois quarts des OFA proposent des formations exclusivement en présentiel	9
2. Le portrait des apprentis franciliens	11
2.1 Un taux de pénétration des apprentis de 9,6 % en Île-de-France	11
2.2 Près de 80 % des apprentis inscrits dans une formation du supérieur (niveau 5 à 7)	12
2.3 En Île-de-France, de plus en plus de certifications se rattachent à l'enseignement supérieur	15
2.4 Une majorité d'apprentis dans les domaines des services	16
2.5 Deux tiers des apprentis franciliens dans dix spécialités de formation	19
2.6 Les sites de formation franciliens accueillent 50 % de femmes	20
3. L'insertion des apprentis (niveau 3 à 5)	23
3.1 60 % des apprentis franciliens trouvent un emploi six mois après leur sortie de formation	23
3.2 Les apprentis franciliens ont un peu plus de difficulté à trouver un emploi	24
3.3 Plus le niveau de qualification est élevé, plus les chances d'insertion augmentent	24
3.4 Un taux d'insertion plus favorable pour les formations des domaines de la production	25
3.5 Plus de la moitié des apprentis franciliens en emploi sont en contrat à durée indéterminée	26
Annexes	27
Tableau 1 – Évolution du nombre d'OFA par région	28
Tableau 2 – Répartition des sites de formation par département en Île-de-France entre 2020 et 2022	28
Tableau 3 – Nombre d'apprentis par région, par site de formation en 2020, 2021 et 2022	29
Tableau 4 – Taux de pénétration de l'apprentissage par région en 2022	29
Tableau 5 – Nombre d'apprentis par niveau de diplôme en France métropolitaine	30
Tableau 6 – Nombre d'apprentis par niveau de diplôme en Île-de-France	30
Tableau 7 – Nombre d'entrants en première année en 2022 par niveau de diplôme	30
Tableau 8 – Évolution du nombre de certifications en Île-de-France par niveau de diplôme	31
Tableau 9 – Répartition des apprentis par domaine de spécialité, par région en 2022	31
Tableau 10 – Répartition des apprentis par domaine de spécialité, par département francilien en 2022	32
Tableau 11 – Répartition des effectifs d'apprentis dans les domaines de la production en 17 postes, en Île-de-France	32
Tableau 12 – Répartition des effectifs d'apprentis dans les domaines de la production en 17 postes, en France métropolitaine	32

Introduction

En 2022, l'Île-de-France compte 547 organismes de formation par apprentissage (OFA), soit une augmentation de 19 % par rapport à 2021 et de 64 % par rapport à 2020. Ils accueillent 221 166 apprentis, 21 % de plus par rapport à la campagne précédente et 74 % de plus par rapport à 2020.

Sous l'effet de la loi de 2018¹, la voie de l'apprentissage s'est fortement développée. Cette loi a en effet profondément réformé le système avec des mesures visant à faciliter et simplifier le recours au contrat d'apprentissage ainsi que les conditions de création et de fonctionnement des CFA². En outre à partir de 2020, l'apprentissage a bénéficié d'importantes aides financières en direction des entreprises (aides à l'embauche) dans le cadre du plan de relance « 1 jeune, 1 solution ».

Ainsi de nouveaux acteurs ont investi le paysage. Des OFA d'entreprises, des OFA de branches qui ressentent le besoin de maîtriser le développement des compétences dans un environnement de métiers en tension ont été créés, mais aussi des structures d'enseignement plus classiques (école, université, etc.) ont ouvert l'accès à leurs diplômes par l'apprentissage.

L'essor de l'apprentissage fortement porté par les formations du supérieur (niveau 5 à 7) mais aussi par celles du domaine tertiaire s'accompagne par ailleurs de nouvelles formes d'enseignement avec des sessions dispensées en distanciel pour tout ou partie. Il s'accompagne également d'un rééquilibrage au profit des femmes.

Ces changements dans le paysage de l'apprentissage ne semblent pas affecter la relative bonne insertion des apprentis dans la vie active, mais l'absence de statistiques en la matière sur les apprentis sortant de formation de niveau 5 et au-delà ne permet pas d'établir un diagnostic complet sur la question.

Cette étude met en évidence les principales caractéristiques de l'apprentissage francilien au 31 décembre 2022, en présentant un panorama des organismes de formation par apprentissage, en dressant un portrait des apprentis et en établissant un état des lieux de l'insertion professionnelle d'une partie d'entre eux.

¹ Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

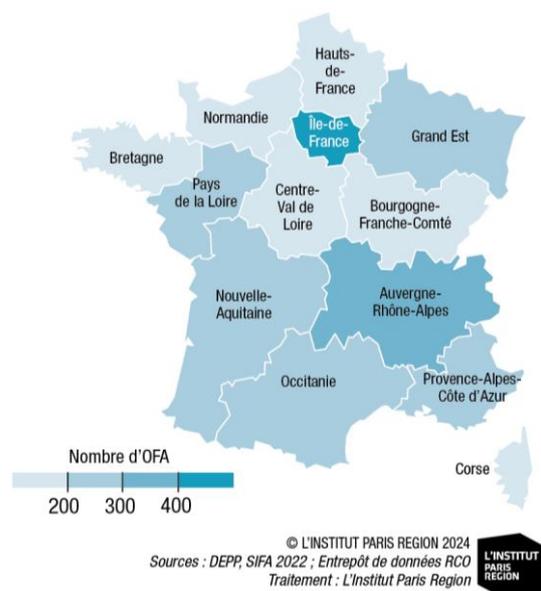
² Elle a aussi réduit la durée minimale du contrat de douze à six mois (sans limite pour les personnes handicapées), et étendu l'accès à l'apprentissage de 26 à 29 ans.

1. Le panorama des organismes de formation

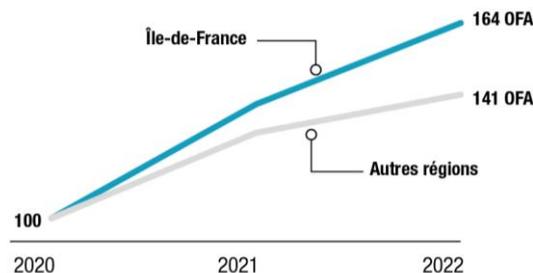
1.1 L'Île-de-France, première région de France avec 547 organismes

Avec 547 organismes de formation par apprentissage implantés sur son territoire en 2022, l'Île-de-France se situe devant la région Auvergne-Rhône-Alpes (392 établissements), une position qu'elle tient depuis 2017. La région francilienne représente ainsi 18 % des établissements de la France métropolitaine, contre 16 % en 2020³.

Répartition du nombre d'OFA par région en 2022



Évolution du nombre d'OFA en Île-de-France et dans les autres régions (base 100 en 2020)



Plus de deux nouveaux établissements sur dix sont enregistrés en Île-de-France entre 2020 et 2022. Durant cette période, la région francilienne a contribué pour un quart des augmentations du nombre d'établissements proposant des actions de formation par apprentissage à l'échelle nationale. Cependant, cet accroissement semble se ralentir : 125 organismes supplémentaires ont été recensés entre 2020 et 2021, contre 89 entre 2021 et 2022.

En outre, l'Île-de-France enregistre une progression plus significative par rapport aux autres régions comme l'illustre le graphique ci-après. Il semblerait que la région francilienne bénéficie, de manière plus marquée, des effets de la réforme de 2018, qui a notamment simplifié le recours au contrat d'apprentissage, et ouvert à toute personne physique ou morale la possibilité de dispenser des actions de formation par apprentissage⁴.

³ Les données détaillées sont disponibles en annexe.

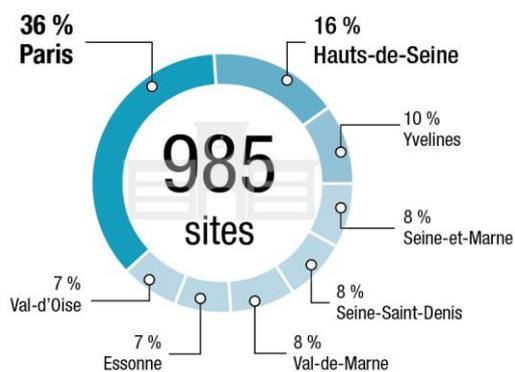
⁴ Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

1.2 Près de 1 000 sites de formation sur le territoire francilien

En 2022, 985 sites de formation sont recensés sur le territoire francilien⁵, dont 357 sites à Paris, 157 sites dans les Hauts-de-Seine et 100 sites dans les Yvelines.

Paris arrive en tête avec 36 % des sites de formation, suivi des Hauts-de-Seine (16 %) et des Yvelines (10 %). Le poids des autres départements franciliens se situe entre 7 et 8 %.

Répartition des sites de formation rattachés à un OFA francilien en 2022



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024- Picto ©123r / Leremy
Sources : DEPP, SIFA 2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

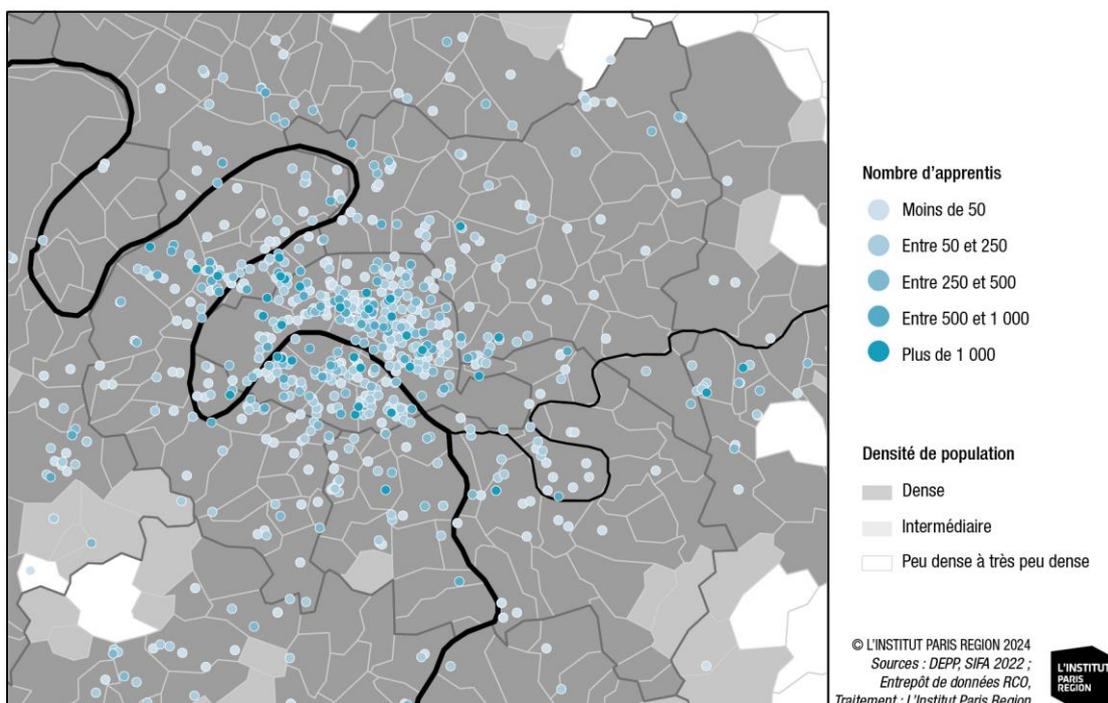
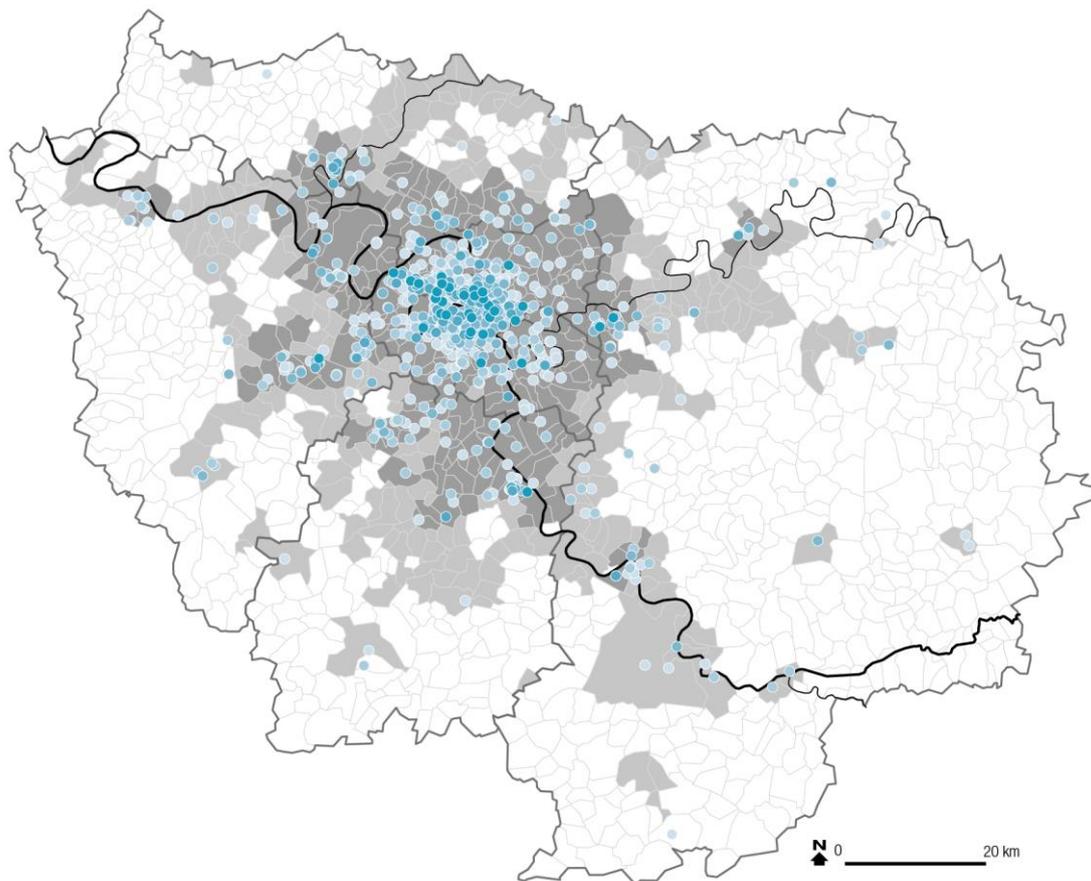


L'ensemble des départements franciliens a vu le nombre de ses sites de formation augmenter entre 2020 et 2022⁶. Néanmoins, cet accroissement a été plus soutenu à Paris (+102 sites) et dans les Hauts-de-Seine (+49 sites) : ces deux départements cumulent à eux seuls 63 % des créations de sites, et cette croissance bénéficie à plus de 43 % à Paris.

⁵ Il s'agit des sites franciliens dépendant des organismes de formation franciliens.

⁶ Les données détaillées sont disponibles en annexe.

Les sites de formation des OFA franciliens

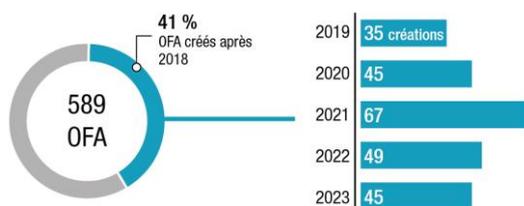


1.3 Deux cent quarante et un OFA indiquent une date de création ultérieure à 2018

Parmi les 589 OFA franciliens recensés en 2023, 241 établissements indiquent une date de création après 2018. Durant les trois premières années après la réforme, l'augmentation des créations a été soutenue : 35 OFA créés en 2019, 45 en 2020, 67 en 2021, avant de connaître un ralentissement (49 en 2022, 45 en 2023).

Les 348 OFA restants sont des organismes plus anciens. Certains proposaient probablement déjà des actions de formation par apprentissage avant 2018. D'autres ont très certainement profité de la réforme pour en créer et sont ainsi venus grossir le nombre d'OFA recensés. En effet avant la réforme, la Région qui validait et contrôlait la création des CFA en dénombrait seulement 140 en activité⁷.

Année de création des nouveaux OFA



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024 - Picto ©123r1 / Lereimy
Sources : QuiForme ; Catalogue Apprentissage ; RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

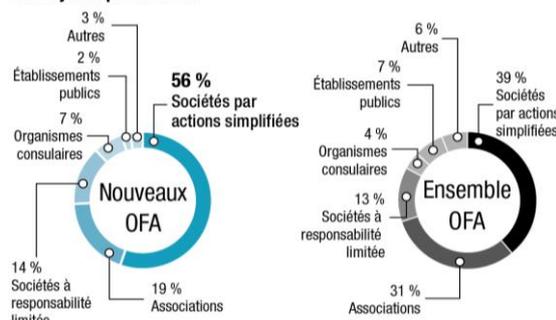
Sur le plan juridique, la loi du 5 septembre 2018 a transformé le statut des CFA. Depuis le 1^{er} janvier 2019, on parle d'organisme de formation qui dispense des actions de formation par apprentissage (OFA)⁸. Si auparavant les CFA devaient être obligatoirement rattachés à un organisme gestionnaire, désormais l'OFA a une autonomie juridique et se déclare directement auprès du service régional de contrôle de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

En 2023, les OFA sont principalement des sociétés par actions simplifiées (39 %) et des associations (31 %). Le poids des sociétés par actions simplifiées s'est accentué parmi les nouveaux OFA créés après 2018 (56 %).

Même si le rattachement à un organisme gestionnaire n'est plus une obligation, cette indication continue de figurer dans les fichiers de remontées administratives (base SIFA, 2022).

On pourra noter l'accroissement significatif des OFA qui disent être liés (sans précision sur la nature du lien) à une organisation professionnelle, une entreprise ou un groupement d'entreprises (de 71 OFA en 2020 à 145 en 2022). De même ceux liés à un établissement de formation ou de recherche, donc relevant de l'enseignement supérieur sont passés de 64 à 159.

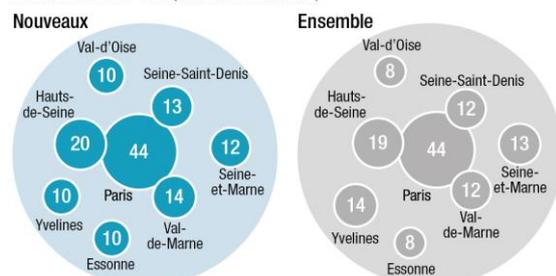
Statut juridique des OFA



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : QuiForme ; Catalogue Apprentissage ; RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

L'implantation⁹ des nouveaux OFA ne vient pas fondamentalement modifier les équilibres géographiques entre départements, hormis peut-être dans les Yvelines. Les nouveaux OFA franciliens s'établissent à 44 % à Paris, venant ainsi renforcer la concentration parisienne.

Localisation des OFA (% des sites de formation)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : QuiForme ; Catalogue Apprentissage ; RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

Les nouveaux OFA proposent essentiellement des formations dans le supérieur (86 %), en particulier de niveau 5 (72 % des nouveaux OFA vs 67 % de l'ensemble), plutôt que de niveau 6 (39 % vs 44 %) ou de niveau 7 (23 % vs 26 %). Les formations des niveaux 3 et 4 sont moins fréquentes : 40 % des nouveaux OFA en proposent contre 45 % pour l'ensemble des OFA. Cela se vérifie aussi bien pour les formations de niveau 3 (24 % des nouveaux OFA vs 29 % de l'ensemble des OFA) que pour celles de niveau 4 (31 % vs 38 %).

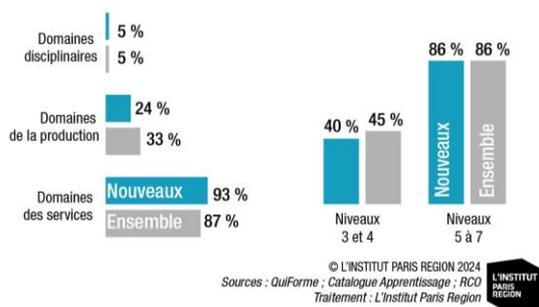
⁷ Source : Région Île-de-France, pôle formation professionnelle et apprentissage.

⁸ Au sens de l'article L. 6211-2 du Code du travail.

⁹ Le total de la répartition des localisations dépasse 100, car un même OFA peut proposer plusieurs lieux de formation.

On constate également un positionnement plus marqué des nouveaux OFA sur les domaines des services (93 % vs 87 %), au détriment des domaines de la production (24 % vs 33 %). Plus précisément, deux types d'offres sont plus souvent proposés par les nouveaux OFA : échanges et gestion (60 % des nouveaux OFA vs 55 % de l'ensemble) et communication, information (41 % vs 38 %). À l'inverse, trois spécialités appartenant aux domaines de la production sont moins présentes : transformations (12 % vs 17 %), mécanique, électricité, électronique (11 % vs 15 %) et génie civil, construction, bois (5 % vs 10 %).

Domaines de spécialités et niveau de formation des OFA



1.4 Plus des trois quarts des OFA proposent des formations exclusivement en présentiel

Si les formations et le travail à distance existaient avant même l'apparition de la Covid-19, la crise sanitaire les a rendus encore plus incontournables. Le distanciel s'est alors imposé et ces nouvelles façons d'apprendre et de travailler ont progressivement gagné du terrain.

Les formations par apprentissage ne semblent pas faire exception à cette tendance. En effet, bien qu'une large majorité des formations en apprentissage soient actuellement dispensées exclusivement en présentiel, des organismes proposent désormais des sessions à distance. Parmi les 580 OFA franciliens répertoriés en 2022¹⁰, 464 OFA continuent de proposer des sessions exclusivement en présentiel¹¹, en revanche, 14 OFA proposent des sessions exclusivement en distanciel¹² et 102 OFA proposent des sessions mixtes¹³.

Sur les 11 947 sessions de formation réalisées en 2022 :

- 10 645 sessions ont été proposées entièrement en présentiel ;
- 666 sessions ont été dispensées en distanciel, dont 428 par des OFA qui ne proposent que de la formation à distance et 238 par des OFA qui mixent les modes ;
- enfin, 636 sessions de formation ont combiné les modes présentiel et distanciel.

Les niveaux de formation 5 et 6 concentrent 73 % des 666 sessions dispensées exclusivement en distanciel. Les sessions mixtes relèvent principalement du niveau 5 (52 %), avec pour le reste, une répartition allant de 4 % pour le niveau 7 à 27 % pour le niveau 4. Les sessions dispensées essentiellement en présentiel¹⁴ offrent, en dehors du niveau 5 (28 %), une répartition relativement homogène entre les différents niveaux de formation (entre 17 % et 19 %).

Répartition des sessions selon le mode de passation

Niveau de formation	Niveau de qualification	Sessions (%)			Total
		Présentiel	Distanciel	Mixte	
CAP, BEP	3	19	6	7	18
Bac	4	18	9	27	18
Bac + 2	5	28	40	52	30
Bac +3 ou 4	6	17	33	10	17
Bac + 5	7	18	12	4	17
Total		100	100	100	100

© L'INSTITUT PARIS REGION 2024- Picto ©123rf / Leremy
Source : Base offre de formation ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

En outre, l'analyse des grands domaines de spécialités indique que le distanciel est essentiellement proposé pour des formations relevant des services (90 %). Ainsi, 30 % des offres de formation concernent les technologies de l'information, la communication et les arts, 29 % la vie et la gestion des organisations, et 25 % le commerce marketing finance.

À contrario, dans les domaines de la production, le distanciel est rare : son poids atteint 7 %.

¹⁰ La ventilation des données portant sur les sessions de formation (présentiel, distanciel, mixte) a été réalisée à l'aide de la base Offre (année 2022). Le nombre total d'OFA (580) est différent de celui renseigné par la base SIFA (547) la même année.

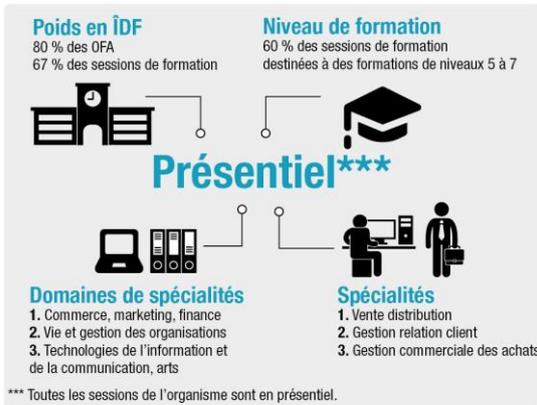
¹¹ L'ensemble des sessions de formation de l'organisme est en présentiel.

¹² L'ensemble des sessions de formation de l'organisme est en distanciel.

¹³ Un même organisme peut proposer des sessions exclusivement en distanciel, d'autres exclusivement en présentiel, d'autres en mixte.

¹⁴ S'agissant de la répartition des sessions de formation exclusivement dispensées en présentiel selon le niveau de formation, 12 données sont manquantes dans la base.

Typologie des organismes de formation par apprentissage selon le type de session proposé : en distanciel intégral, en présentiel intégral, mixte



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024 - Picto ©123rf / Lerey
Source : Base offre de formation ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region



2. Le portrait des apprentis franciliens¹⁵

2.1 Un taux de pénétration des apprentis de 9,6 % en Île-de-France

Avec un effectif d'apprentis rapporté à la population des 16-29 ans équivalent à 9,6 %, la région arrive en deuxième position derrière les Pays de la Loire (10,7 %)¹⁶. Elle est la première en nombre

d'apprentis¹⁷ : 221 166 apprentis, représentant près du quart de l'effectif national. L'Île-de-France enregistre l'augmentation la plus significative, avec plus de 94 000 apprentis supplémentaires par rapport à 2020, soit une augmentation de 74 % en deux ans, alors que sur la même période, l'augmentation moyenne des effectifs est de 45 % dans les autres régions.

Cependant, cette hausse du nombre d'apprentis marque le pas : elle a été quasiment divisée par deux aussi bien en Île-de-France (+21 % entre 2021 et 2022, vs +44 % entre 2020 et 2021), que dans les autres régions (+12 % vs +29 %).

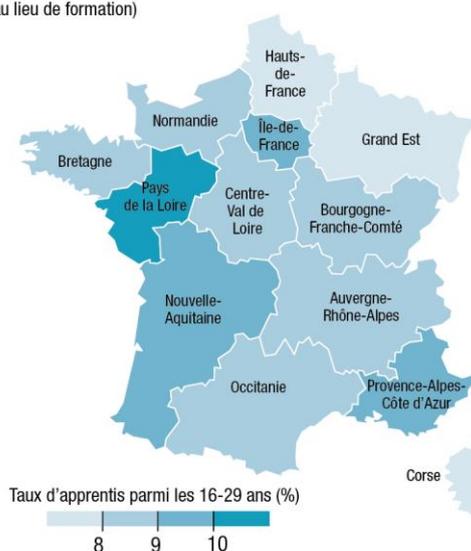
Répartition des apprentis en 2022

(au lieu de formation)



Taux de pénétration des apprentis en 2022

(au lieu de formation)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : DEPP, SIFA 2022 ; Entrepôt de données RCO
Insee, Recensement de la population 2020
Traitement : L'Institut Paris Region



L'analyse en flux des apprentis entrant en première année révèle des dynamiques à l'œuvre différentes selon les régions. En 2022, la région francilienne enregistre la part des entrants en première année la plus importante en comparaison avec le reste de la France¹⁸ : 115 768 nouveaux apprentis, soit 23 % du total et presque le double du poids de l'Auvergne-Rhône-Alpes (12 %).

L'Île-de-France se classe de nouveau en tête pour le nombre d'entrants en première année en France métropolitaine : entre 2020 et 2022, elle enregistre la progression la plus soutenue alignée avec l'évolution du stock constatée plus haut (+74 %), et loin devant l'augmentation de 49 % enregistrée en moyenne dans les autres régions¹⁹.

¹⁵ Dans cette partie, ne sont comptabilisés que les apprentis dont le site de formation se trouve en Île-de-France, que l'OFA soit francilien ou non.

¹⁶ Les données détaillées sont disponibles en annexe.

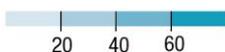
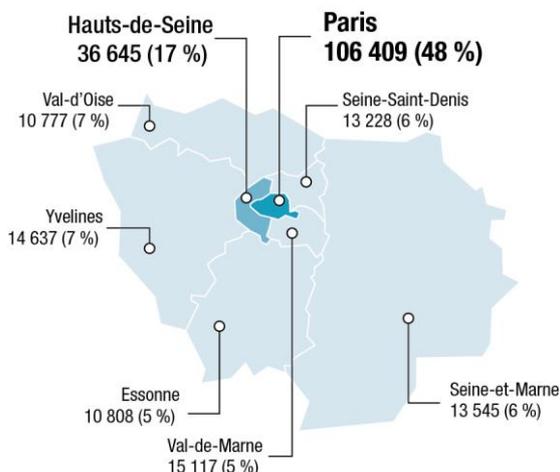
¹⁷ Les données détaillées sont disponibles en annexe.

¹⁸ Hors DROM.

¹⁹ Moyenne des autres régions, hors Île-de-France.

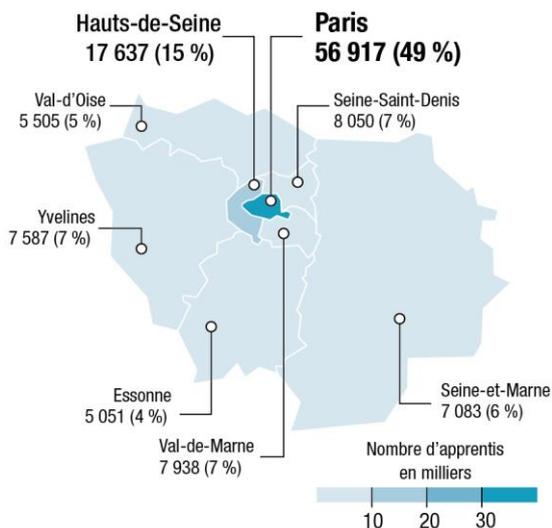
Au niveau départemental, Paris concentre près de la moitié de l'effectif régional (48 %), suivi des Hauts-de-Seine (17 %).

Répartition des apprentis franciliens en 2022 (au lieu de formation)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : DEPP, SIFA 2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

Répartition des effectifs d'entrants en première année en 2022 (au lieu de formation)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : DEPP, SIFA 2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

L'évolution de l'effectif des entrants en première année vient renforcer des spécificités départementales et indique que Paris enregistre la part de nouveaux apprentis la plus élevée de la région (49 %) en 2022, devant les Hauts-de-Seine (15 %).

Ce sont également ces deux départements qui affichent les augmentations d'effectifs les plus importantes de la région : Paris a enregistré 26 653 nouveaux entrants en première année en 2020 contre 56 917 en 2022, soit une augmentation de +114 % en deux ans ; les Hauts-de-Seine ont vu leurs effectifs d'entrants augmenter de 82 % sur la période étudiée, passant de 9 688 nouveaux apprentis en 2020 à 17 637 en 2022.

2.2 Près de 80 % des apprentis inscrits dans une formation du supérieur (niveau 5 à 7)

Entre 2020 et 2022, le nombre d'apprentis est en hausse à l'échelle nationale²⁰, et ce quels que soient les niveaux de diplômes préparés : une tendance qui s'observe également en Île-de-France où tous les niveaux de formation ont vu leurs effectifs se renforcer entre 2020 et 2022²¹.

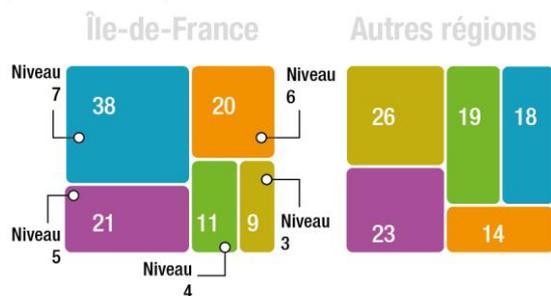
Néanmoins, la répartition par niveau de diplôme révèle de grandes disparités régionales : près de 80 % des apprentis franciliens sont inscrits dans une formation du supérieur, contre 55 % seulement dans les autres régions²².

²⁰ Les données détaillées sont disponibles en annexe.

²¹ Les données détaillées sont disponibles en annexe.

²² Les données détaillées sont disponibles en annexe.

Répartition en % des apprentis par niveau de diplôme en 2022



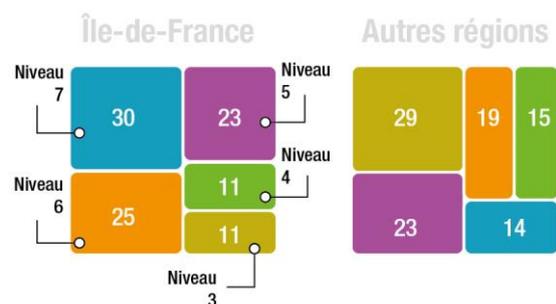
© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : DEPP, SIFA 2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

La très forte augmentation du nombre d'apprentis franciliens sur la période étudiée (2020-2022) est portée à 90 % par des formations de niveau 5 à 7, et à 45 % par les formations de niveau 7. Cette tendance confirme ainsi le poids croissant du supérieur dans l'apprentissage²³.

L'élévation du niveau des diplômes préparés entraîne une augmentation de l'âge moyen des apprentis, qui est passé de 20,8 ans à 21,5 ans entre les campagnes 2019-2020 et 2021-2022²⁴.

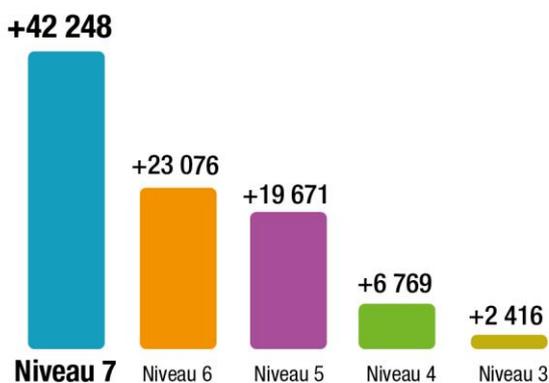
L'analyse du flux des entrants en première année va également dans ce sens avec près de 80 % des nouveaux apprentis franciliens qui préparent un diplôme du supérieur (niveau 5 à 7) en 2022, une tendance alignée avec l'analyse du stock des apprentis constatée précédemment.

Répartition en % des entrants en première année par niveau de diplôme en 2022

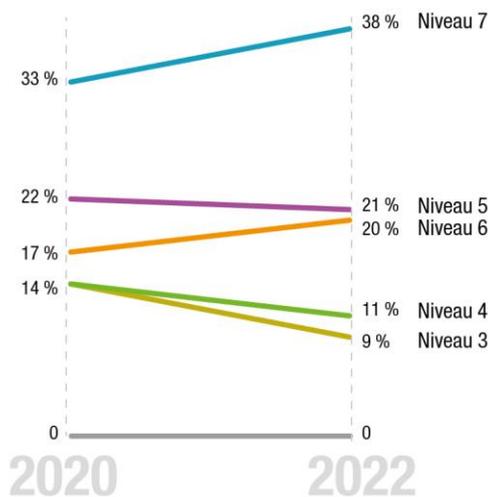


© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : DEPP, SIFA 2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

Évolution du nombre d'apprentis franciliens entre 2020 et 2022 selon le niveau de diplôme



Répartition des apprentis franciliens par niveau de diplôme et évolution entre 2020 et 2022



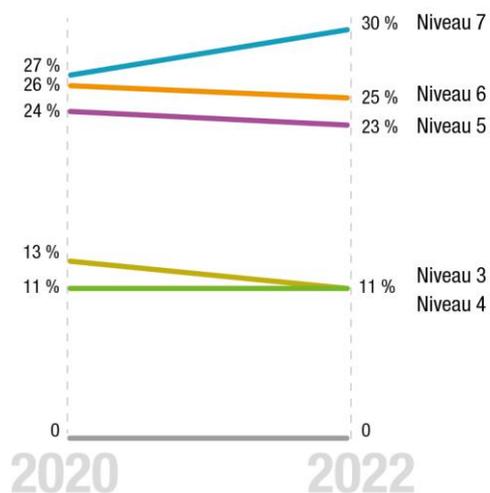
© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : DEPP, SIFA 2020-2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

²³ L'enseignement supérieur a investi la voie de l'apprentissage en 1987 à partir de la réforme Seguin.

²⁴ Pour en savoir plus : « Campagne d'apprentissage 2021/2022 en Île-de-France », Synthèse thématique (106), SESE, Drieiets d'Île-de-France, septembre 2023.

Entre 2020 et 2022, on assiste à un renforcement du poids des entrants de première année de niveau 7, à un léger recul du poids des niveaux 6, 5 et 3, à une stabilisation du poids du niveau 4.

Répartition des entrants en première année en Île-de-France par niveau de diplôme et évolution entre 2020 et 2022



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
 Sources : DEPP, SIFA 2020-2022 ; Entrepôt de données RCO
 Traitement : L'Institut Paris Region

Sur les 80 000 contrats d'apprentissage qui auraient été signés en 2020 grâce à l'aide exceptionnelle, 55 000 relevaient du supérieur ou d'un niveau égal au baccalauréat, soit près de sept nouveaux contrats sur dix.

Avec le recul, il serait intéressant d'observer si le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur constitue ou non une porte d'accès vers les études du supérieur pour des jeunes qui en étaient auparavant exclus.

Si le poids important du supérieur (niveau 5 à 7) dans l'apprentissage est une spécificité francilienne, des disparités sont constatées à l'échelle départementale²⁸. En effet, à l'exception de la Seine-Saint-Denis, les formations du supérieur (niveau 5 à 7) sont davantage présentes en petite couronne ; celles des niveaux 3 et 4 davantage en grande couronne.

Plusieurs rapports mentionnent que l'augmentation des effectifs d'apprentis dans les formations du supérieur (niveau 5 à 7) est aussi en partie corrélée au versement de l'aide exceptionnelle à l'embauche de jeunes en contrat d'apprentissage pour les employeurs dans le cadre du plan #1jeune1solution²⁵.

Les étudiants auparavant inéligibles le deviennent en 2020 et sont embauchés, en grand nombre au motif probable selon l'OFCE²⁶, du coût nul ou très réduit de ces apprentis les douze mois suivant l'embauche. Ainsi, les embauches d'apprentis issus de l'enseignement supérieur sont devenues majoritaires dès 2020. Ce constat est partagé par France Stratégie²⁷ qui précise dans un rapport paru en 2024 que l'aide exceptionnelle a permis aux entreprises – particulièrement les petites – d'embaucher davantage d'apprentis de niveau supérieur ou égal au baccalauréat.

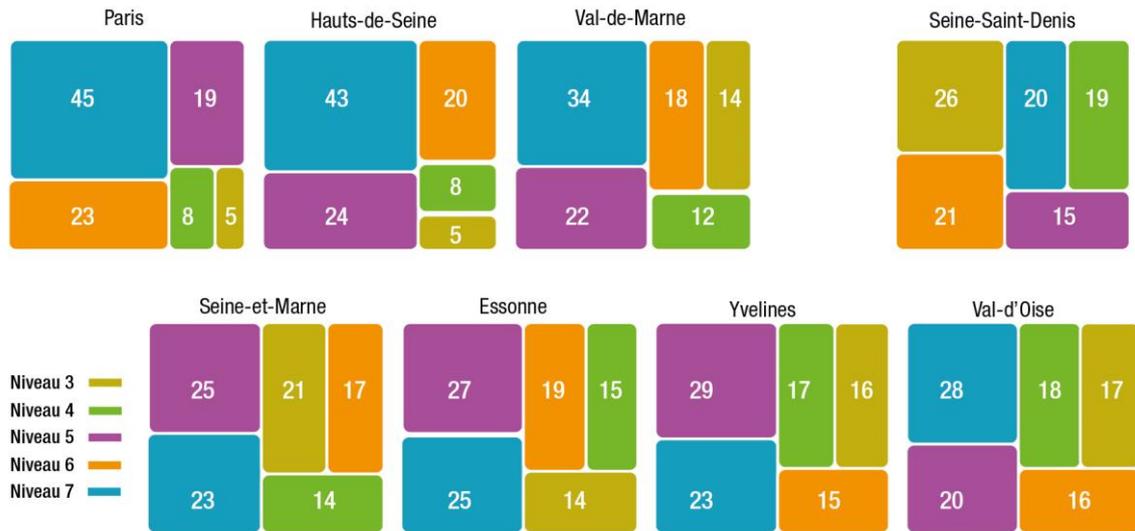
²⁵ Dans le cadre du plan #1jeune1solution, les employeurs peuvent bénéficier d'une aide exceptionnelle lorsqu'ils recrutent un salarié en contrat d'apprentissage préparant un diplôme allant jusqu'au niveau master.

²⁶ Bruno Coquet, « Apprentissage : un bilan des années folles », OFCE/Sciences Po, 14 juin 2023.

²⁷ France Stratégie, Comité d'évaluation du plan France Relance, rapport final, volume II – *Évaluation des dispositifs*, chapitre 11, « Le Plan 1 Jeune 1 Solution », janvier 2024.

²⁸ Les données détaillées sont disponibles en annexe.

Répartition en pourcentage des apprentis franciliens par niveau de diplôme et par département en 2022

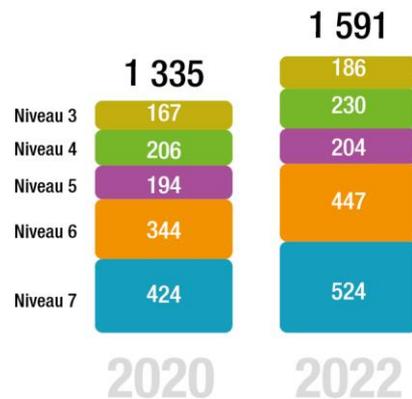


© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : DEPP, SIFA 2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

2.3 En Île-de-France, de plus en plus de certifications se rattachent à l'enseignement supérieur

Le nombre de certifications préparées a globalement augmenté²⁹ : +19 % entre 2020 et 2022, soit 256 certifications supplémentaires en deux ans. Cette croissance est principalement portée par le supérieur (+100 certifications de niveau 7, et autant de niveau 6). En 2022, plus de 60 % des certifications préparées en Île-de-France relèvent des niveaux 6 (447 certifications) et 7 (524 certifications). L'analyse du stock des certifications de 2022 présente des enseignements similaires à ceux obtenus dans le cadre de l'analyse des flux. En effet, plus de sept certifications sur dix qui accueillent des entrants en première année relèvent du supérieur (niveau 5 à 7).

Évolution du nombre de certifications préparées en Île-de-France entre 2020 et 2022

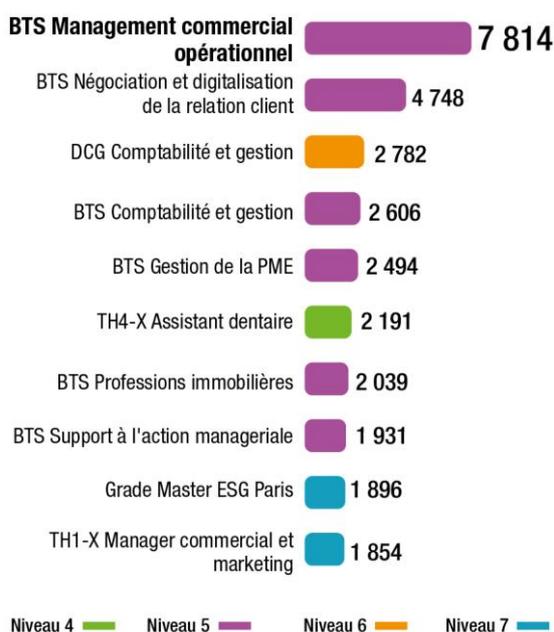


© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : DEPP, SIFA 2020-2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

²⁹ Les données détaillées sont disponibles en annexe.

La répartition des effectifs des apprentis en 2022 dans les différentes certifications de la région francilienne indique que les effectifs les plus significatifs concernent davantage le niveau 5 et non les niveaux 6 et 7 cités précédemment. Cela tient à la répartition des effectifs de ces niveaux de formation dans des centaines de formations : si ces niveaux sont très présents rapportés au nombre de certifications, ils le sont moins une fois rapportés à l'effectif des apprentis, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Les dix principales certifications préparées en 2022 en Île-de-France



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
 Sources : DEPP, SIFA 2020-2022 ; Entrepôt de données RCO
 Traitement : L'Institut Paris Region

2.4 Une majorité d'apprentis dans les domaines des services

La majorité des formations proposées aux apprentis relève des domaines³⁰ des services (57 %)³¹, et de manière encore plus significative à l'échelle francilienne (77 %) où les effectifs ont plus que doublé en deux ans, passant de 83 924 en 2020 à 169 365 en 2022³². À titre d'exemple, la note synthétique du Service études statistiques évaluation (SESE) souligne que la part des contrats d'apprentissage enregistrés dans les entreprises franciliennes du secteur de l'hébergement et de la restauration a augmenté de près de 53 % entre les campagnes 2020-2021 et 2021-2022³³.

Par ailleurs, les domaines de la production comptabilisent 20 % des apprentis franciliens en 2022, contre une moyenne de 41 % enregistrée dans les autres régions.

Les domaines disciplinaires³⁴ – qui regroupent les formations générales, les mathématiques et les sciences, les sciences humaines et le droit, les lettres et les arts –, restent minoritaires aussi bien en Île-de-France (3 %) qu'ailleurs en France métropolitaine (2 %).

³⁰ Le découpage par domaine de spécialité correspond à la nomenclature des spécialités de formation (NSF) du Conseil national de l'information statistique (CNIS). Il existe trois grands domaines de spécialités : domaines disciplinaires, domaines technico-professionnels (avec distinction des domaines de la production de ceux des services) et développement personnel. Le périmètre de la présente étude ne porte que sur les deux premiers grands domaines de spécialités.

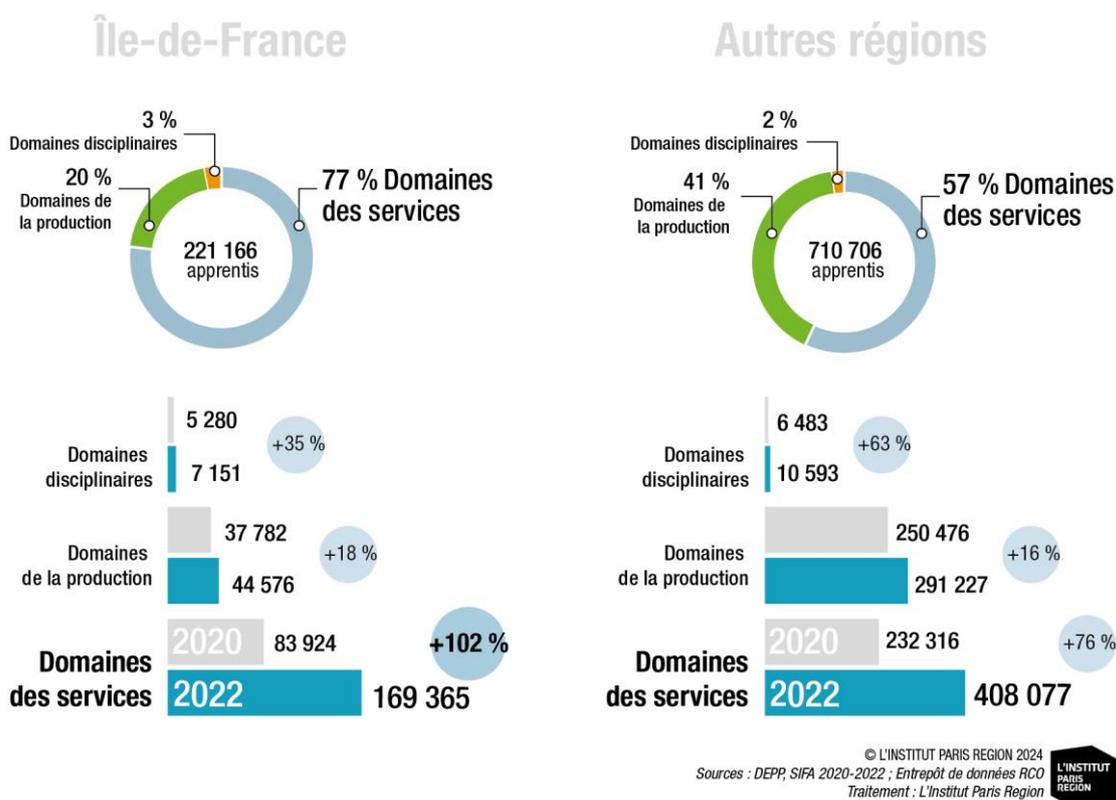
³¹ Moyenne des régions hors l'Île-de-France.

³² Les données détaillées sont disponibles en annexe.

³³ Pour en savoir plus : « Campagne d'apprentissage 2021/2022 en Île-de-France », *Synthèse thématique* (106), SESE, Drieets d'Île-de-France, septembre 2023.

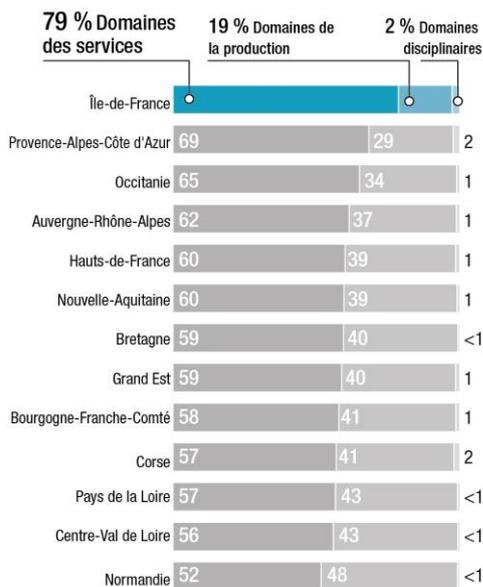
³⁴ Les domaines disciplinaires sont une des trois composantes des grands domaines de spécialités. Ils regroupent les formations générales, les mathématiques et les sciences, les sciences humaines et le droit, les lettres et les arts.

Répartition des apprentis en 2022 par domaine de spécialité et évolution depuis 2020



Quelle que soit la région, les domaines des services sont incontestablement les domaines qui recrutent le plus de nouveaux apprentis, et cela de manière plus marquée en Île-de-France (79 % des entrants en première année) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (69 %).

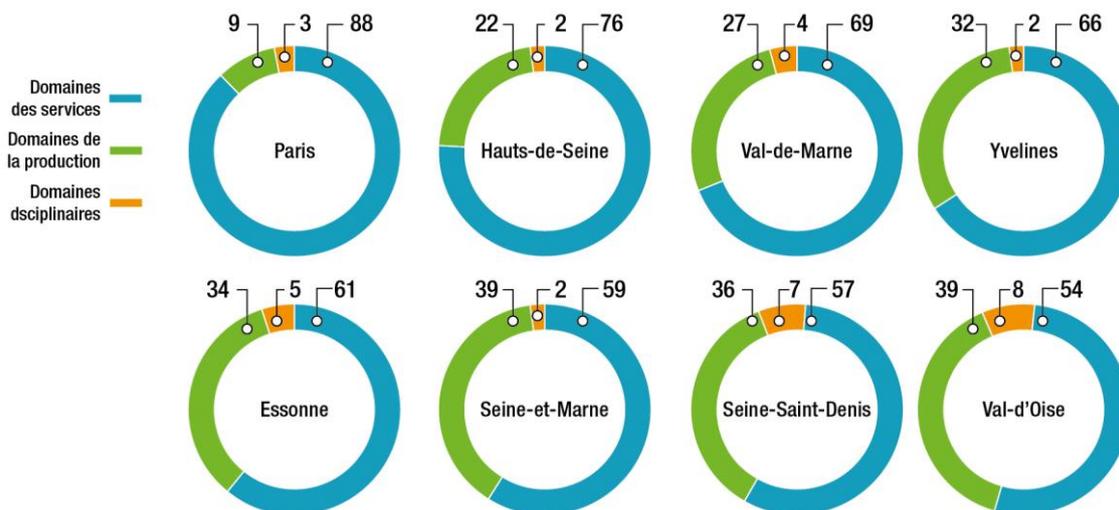
Répartition des entrants en première année en 2022 par domaine de spécialité



À la maille départementale³⁵, les domaines des services sont davantage présents à Paris et dans les Hauts-de-Seine : respectivement 88 % et 76 % des effectifs.

Plus du tiers de l'effectif des apprentis relève des domaines de la production dans quatre départements : Seine-et-Marne, Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis et Essonne.

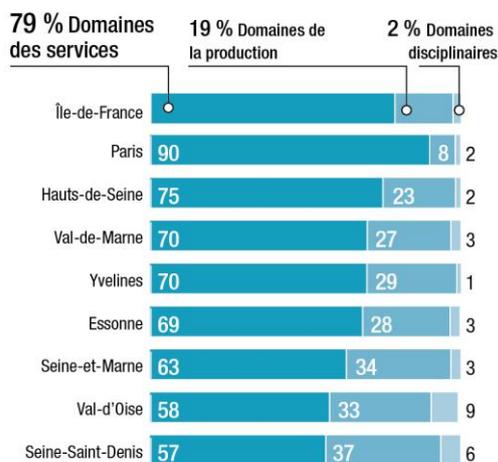
Répartition en pourcentage des apprentis franciliens par domaine de spécialité et par département en 2022



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : DEPP, SIFA 2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

L'analyse des flux des entrants en première année place à nouveau Paris en tête de lice, avec 90 % des nouveaux apprentis qui se forment aux métiers des services, suivi des Hauts-de-Seine (75 %). Cette part s'élève en moyenne à 70 % dans le Val-de-Marne, les Yvelines et l'Essonne et retombe à près de 60 % en Seine-et-Marne, dans le Val-d'Oise et en Seine-Saint-Denis.

Répartition des entrants en première année en 2022 par domaine de spécialité



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : DEPP, SIFA 2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

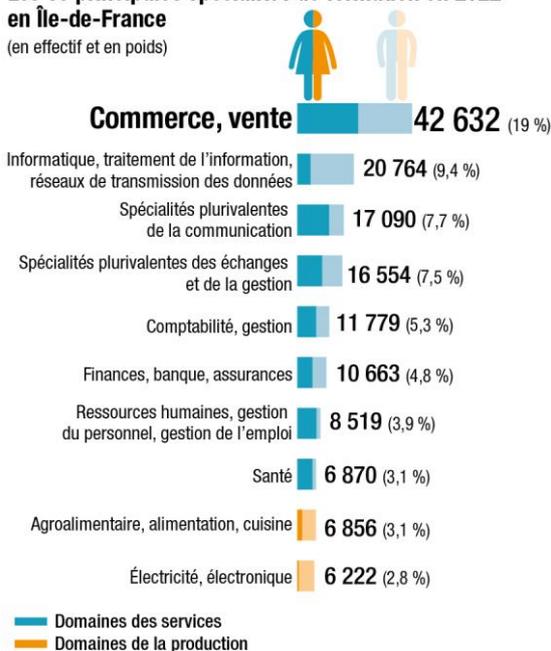
³⁵ Les données détaillées sont disponibles en annexe.

2.5 Deux tiers des apprentis franciliens dans dix spécialités de formation

En 2022, dix spécialités regroupent les deux tiers des apprentis franciliens. Ceux-ci viennent particulièrement renforcer les rangs de la spécialité commerce-vente qui accueille en 2022 l'effectif le plus élevé (42 632 apprentis) au regard des autres spécialités.

Les 10 principales spécialités de formation en 2022 en Île-de-France

(en effectif et en poids)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024- Picto ©123rf / Leremy
Sources : DEPP, SIFA 2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region



Seulement deux spécialités sur dix appartiennent aux domaines de la production. Une tendance déjà observée par le passé, notamment en 2020 et 2021. Les spécialités des domaines de la production reculent progressivement dans le classement au profit de celles qui relèvent des domaines des services.

Cette tendance est à mettre en regard de la spécificité de la région francilienne dans les activités dites du tertiaire supérieur, une particularité mise en avant par le dernier Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Selon une étude réalisée par L'Institut Paris Region dans le cadre de sa contribution au SRDEII de 2022-2028³⁶, l'emploi dans l'industrie représente 7 % des emplois franciliens³⁷, avec une érosion plus importante de ses effectifs (100 000 emplois en moins en l'espace de quinze ans) par rapport à ce qui a pu être observé à l'échelle nationale durant la même période. La baisse significative des activités industrielles doit toutefois être nuancée.

Selon cette même étude, depuis trente ans, les transformations des secteurs industriels à l'œuvre impliquent une externalisation de certaines fonctions exercées dans l'industrie qui sont comptabilisées dans les services, à l'image des activités informatiques et services d'information (240 000 salariés franciliens), la recherche et développement scientifique (60 000 salariés), les télécommunications (45 000 salariés), les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (plus de 30 000 salariés).

Les spécialités relevant des services enregistrent ainsi les plus fortes croissances entre 2020 et 2022, comme en témoigne l'exemple de la spécialité communication qui voit ses effectifs passer de 4 803 à 17 090 apprentis en deux ans, soit une augmentation de +255 %.

Par ailleurs, l'analyse du flux des entrants en première année est globalement alignée avec l'analyse du stock : les dix spécialités qui ont connu les plus fortes augmentations entre 2020 et 2022 de leur effectif entrant³⁸ relèvent principalement des services, comme le montrent les exemples donnés par les spécialités de la communication (+180 %) et celles de l'animation culturelle, sportive et de loisirs (+166 %).

À l'image de la composition démographique observée dans les autres régions, les entrants en première année franciliens qui font le choix de l'apprentissage dans les domaines des services sont davantage composés de femmes : en 2022, 50 116 nouvelles apprenties ont été enregistrées en Île-de-France contre 40 782 nouveaux apprentis.

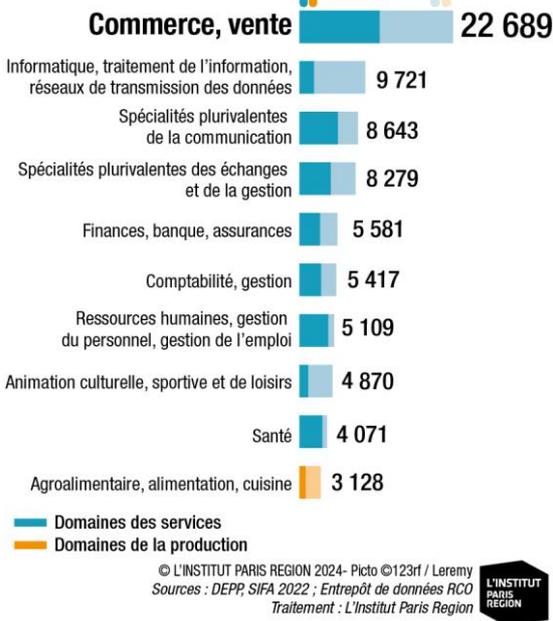
À contrario, les domaines de la production attirent la même année des effectifs à forte composante masculine : 17 260 apprentis contre seulement 4 400 apprenties.

³⁶ Source : L'Institut Paris Region, *Les transformations de l'économie francilienne. Contribution à l'élaboration du SRDEII 2022-2028*, décembre 2021.

³⁷ Source : Estimations d'emploi localisées (Estel), 2019.

³⁸ Parmi celles qui comptent au moins 500 nouveaux apprentis en 2022.

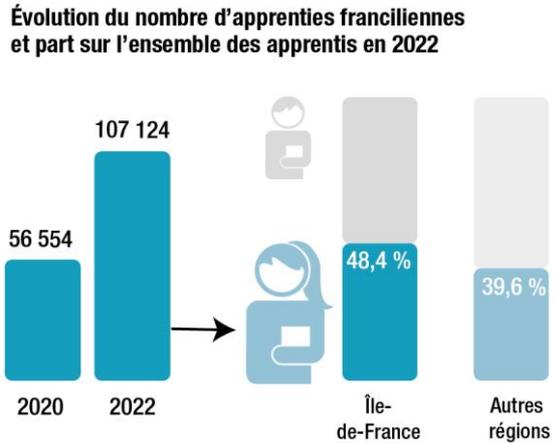
Les spécialités ayant le plus grand nombre d'entrants en première année en 2022 en Île-de-France



L'analyse des effectifs des apprentis qui relèvent des domaines de la production entre 2020 et 2022 montre que la part hommes reste prédominante par rapport à celle des femmes. En effet, l'influence des stéréotypes de genre sur le choix de la formation n'épargne pas la voie de l'apprentissage. L'égalité des sexes reste ainsi à conquérir dans les formations et les métiers relevant de l'ingénierie, des sciences, des technologies, ou encore du numérique.

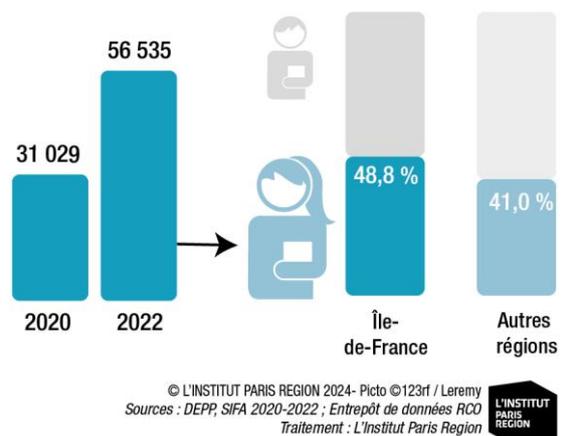
2.6 Les sites de formation franciliens accueillent 50 % de femmes

La part des femmes augmente dans les sites de formation franciliens, et ce au même rythme que dans les autres régions (+4 points enregistrés entre 2020 et 2022). Néanmoins, l'Île-de-France enregistre une part d'apprenties plus élevée que ce qui est observé dans les autres régions : près de dix points d'écart sont en effet constatés en 2022 (48,4 % vs 39,6 %).



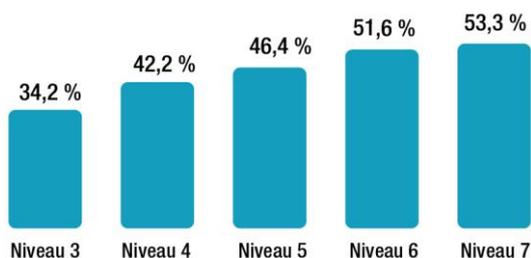
L'analyse des entrants en première année sous l'angle du genre nous révèle que les femmes investissent progressivement la voie de l'apprentissage entre 2020 et 2022. Ainsi, la part des nouvelles apprenties augmente dans l'ensemble des régions, mais demeure encore une fois plus élevée dans la région francilienne. En 2022, cette part était de 49 % en Île-de-France contre 41 % dans les autres régions, une répartition relativement alignée avec celle du stock d'apprenties analysée précédemment.

Évolution du nombre d'apprenties franciliennes en première année et part sur l'ensemble des entrants en 2022



Par ailleurs et à l'instar des autres régions, nous constatons en Île-de-France que plus le niveau de diplôme est élevé, plus la part des femmes augmente. En volume, cela correspond en 2022 à 44 585 apprenties de niveau 7 et 17 328 apprenties pour les niveaux 3 et 4. Ceci est lié au poids prépondérant du tertiaire et du supérieur en Île-de-France, un secteur et un niveau de diplôme où la part des femmes est traditionnellement plus importante.

Part des apprenties franciliennes selon le niveau de diplôme en 2022



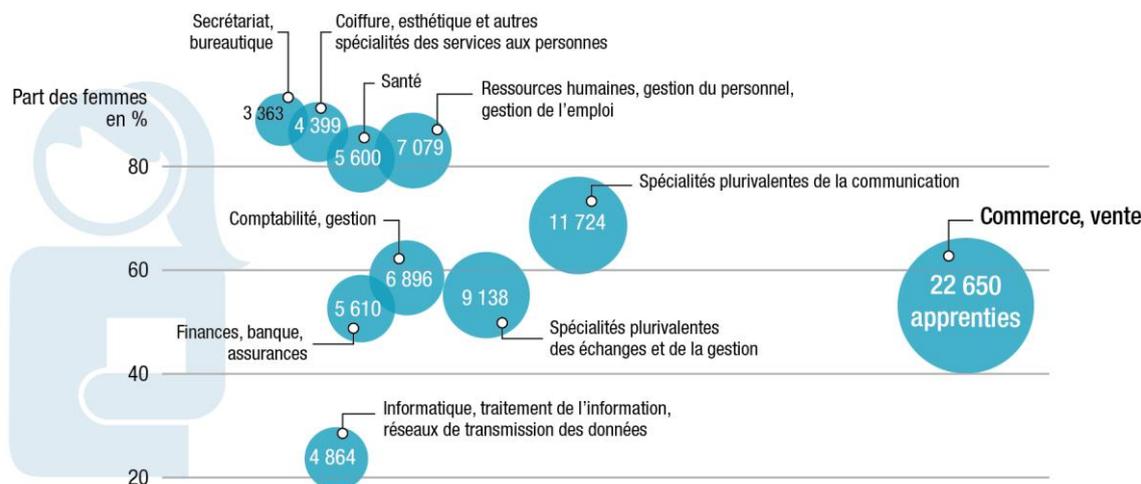
© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : DEPP, SIFA 2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

En matière de spécialités, nous observons une relative parité de genre (53 %) dans le commerce-vente qui compte la part de femmes la plus importante (22 650 apprenties), soit 21 % de l'effectif féminin total. En outre, les formations qui présentent la plus grande part de femmes (part supérieure à 80 %) sont le secrétariat/bureautique, la coiffure, l'esthétique, les ressources humaines et la santé : ces spécialités sont en effet encore caractérisées par une image très féminine.

À contrario, l'informatique qui occupe la dernière place de ce classement, compte seulement 23 % d'apprenties.

Part des apprenties franciliennes parmi les 10 spécialités comptant le plus de femmes en 2022

(ronds proportionnels au nombre d'apprenties inscrites dans la spécialité)

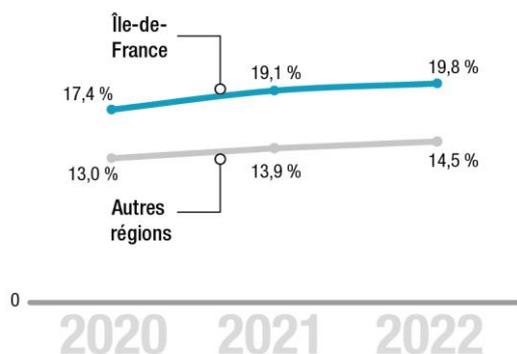


© L'INSTITUT PARIS REGION 2024- Picto ©123rf / Jeremy
Sources : DEPP, SIFA 2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

Dans les spécialités des domaines de la production³⁹, la part des apprenties franciliennes reste plus élevée que ce qui est observé dans les autres régions. Entre 2020 et 2022, l'écart est passé de +4,4 points (17,4 % vs 13 %) à 5,3 points (19,8 % vs 14,5 %).

³⁹ Parmi les spécialités comptant plus de 10 apprenties. Les données détaillées sont disponibles en annexe : données franciliennes et données nationales.

Évolution de la part des femmes dans les domaines de la production

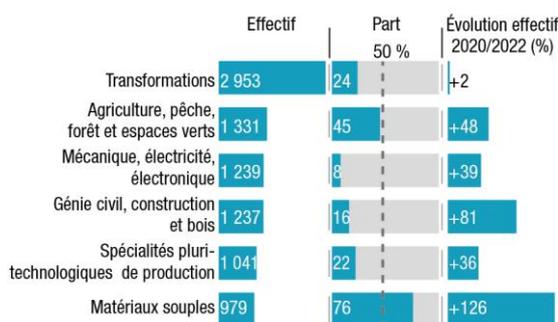


© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : DEPR, SIFA 2020-2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

Les femmes restent minoritaires dans les domaines de la production (20 % vs 80 %). Cependant, entre 2020 et 2021, l'effectif féminin croît trois fois plus vite que l'effectif masculin (18 % vs 6 %). Entre 2021 et 2022, la croissance du nombre d'apprenties devance toujours celui des apprentis (13 % vs 9 %), mais connaît une érosion de cinq points par rapport à la campagne précédente.

Avec 2 953 apprenties en 2022, la spécialité « transformation »⁴⁰ enregistre l'effectif féminin le plus important des formations relevant des domaines de la production. Elle occupe également cette position en 2020 et 2021.

La place des femmes dans les domaines de la production en 17 postes en 2022



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Sources : DEPR, SIFA 2020-2022 ; Entrepôt de données RCO
Traitement : L'Institut Paris Region

La spécialité « matériaux souples »⁴¹ affiche quant à elle l'effectif féminin le moins important en 2020 (434 apprenties), mais reste la seule spécialité dont l'effectif est supérieur à l'effectif masculin (153 apprentis). À partir de 2021, l'effectif féminin se renforce pour atteindre 979 apprenties en 2022 et affiche la croissance la plus soutenue entre 2020 et 2022 (+126 %), avec un léger ralentissement entre 2021 et 2022.

La part des femmes y est supérieure à celle des hommes (en stock et en flux : respectivement 76 % et 78 % en 2022), constituant une exception par rapport à la répartition genrée des autres spécialités.

La spécialité « mécanique, électricité, électronique » est la moins paritaire (92 % d'apprentis vs 8 % d'apprenties en 2022), suivie par la spécialité « génie civil, construction et bois » (84 % vs 16 % la même année). L'analyse en flux de 2022 entérine cette situation.

La spécialité qui affiche la plus grande parité est « agriculture, pêche, forêt et espaces verts », avec 55 % d'apprentis et 45 % d'apprenties en 2022.

⁴⁰ Spécialités pluri-technologiques des transformations ; Agroalimentaire, alimentation, cuisine ; Transformations chimiques et apparentées (y compris industrie pharmaceutique) ; Métallurgie (y compris sidérurgie, fonderie, non ferreux...) ; Matériaux de construction, verre, céramique ; Plasturgie, matériaux composites ;

Énergie, génie climatique (y compris énergie nucléaire, thermique, hydraulique ; utilités : froid, climatisation, chauffage).

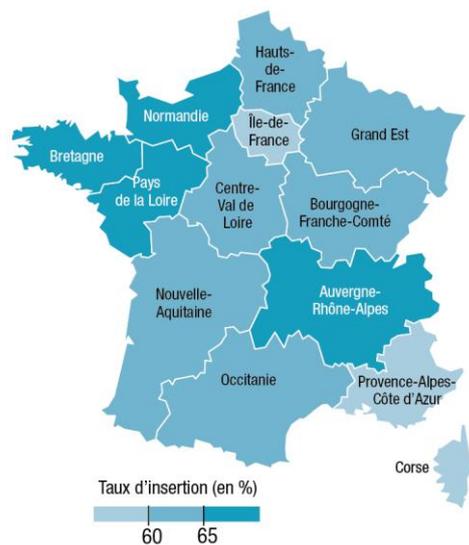
⁴¹ Spécialités pluri-technologiques matériaux souples ; Textile Habillement (y compris mode, couture) ; Cuirs et peaux.

3. L'insertion des apprentis (niveau 3 à 5)⁴²

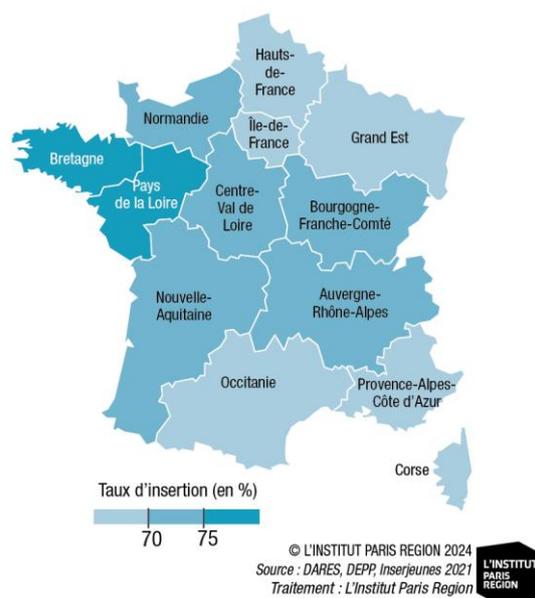
3.1 60 % des apprentis franciliens trouvent un emploi six mois après leur sortie de formation

Le taux d'insertion⁴³ francilien s'améliore entre six et douze mois de six points (60 % vs 66 %) après leur sortie d'études (diplômé ou non). Néanmoins, ces taux d'insertion restent plus faibles que dans les autres régions.

Taux d'insertion des apprentis six mois après leur sortie de formation (cumul années 2019-2020 et 2020-2021)



Taux d'insertion des apprentis douze mois après leur sortie de formation (cumul années 2019-2020 et 2020-2021)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Source : DARES, DEPP, Inserjeunes 2021
Traitement : L'Institut Paris Region



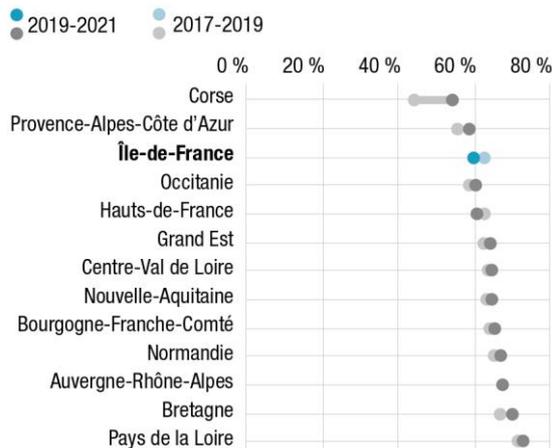
⁴² La base InserJeunes est un dispositif qui mesure l'insertion des jeunes issus de la voie professionnelle de niveau CAP à BTS jusqu'à deux ans après la sortie du système éducatif par rapprochement de sources administratives.

⁴³ Le taux d'insertion ou taux d'emploi à six ou douze mois après la sortie se calcule comme suit : parmi les apprentis inscrits en

dernière année d'un cycle d'études professionnel en 2019-2020 ou 2020-2021 et qui ne sont plus en études en France à la rentrée suivante, part de ceux qui sont en emploi six ou douze mois après la sortie d'études.

En outre et à la différence des autres régions, on note une dégradation du taux d'insertion francilien à six mois en comparaison avec la période antérieure : entre les périodes 2017-2019 et 2019-2021⁴⁴, le taux d'insertion recule de -1,8 point, alors que les autres régions enregistrent globalement une amélioration entre les deux périodes.

Évolution du taux d'insertion à six mois entre 2017-2019 et 2019-2021



© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Source : DARES, DEPP, Inserjeunes 2021
Traitement : L'Institut Paris Region

3.2 Les apprentis franciliens ont un peu plus de difficulté à trouver un emploi

Quels que soient les niveaux de diplômes préparés, les apprentis franciliens ont un peu plus de difficulté à trouver un emploi en comparaison avec le reste de la France métropolitaine : les taux d'insertion franciliens restent inférieurs aux taux observés à l'échelle nationale aussi bien à six qu'à douze mois, avec des écarts plus marqués (- 6 points en moyenne) pour les niveaux de formation 4 et 5.

Taux d'insertion des apprentis en Île-de-France et en France selon le niveau de diplôme préparé

(en %, cumul années 2019-2020 et 2020-2021)



■ Six mois
■ Douze mois

© L'INSTITUT PARIS REGION 2024
Source : DARES, DEPP, Inserjeunes 2021
Traitement : L'Institut Paris Region



3.3 Plus le niveau de qualification est élevé, plus les chances d'insertion augmentent

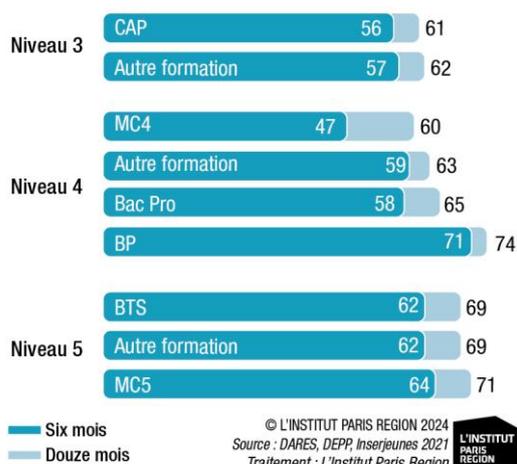
À douze mois, les apprentis franciliens qui ont suivi en 2020 et 2021 des formations de niveau 4 et de niveau 5 ont respectivement des taux d'insertion de 67 % et 69 %. Les apprentis du brevet professionnel enregistrent les taux d'insertion les plus élevés : 71 % à six mois et 74 % à douze mois.

À contrario, les apprentis préparant une mention complémentaire de niveau 4 (MC) affichent à six mois un taux d'insertion particulièrement faible en comparaison avec le reste des formations : écart de 14 points avec la moyenne du même niveau de diplôme préparé (47 % vs 61 %); cet écart s'accroît de dix points lorsqu'il est comparé au taux d'insertion du BP : 47 % vs 71 %.

⁴⁴ Cumul de deux années.

Taux d'insertion des apprentis franciliens à six et douze mois selon le niveau de diplôme détaillé

(en %, cumul années 2019-2020 et 2020-2021)



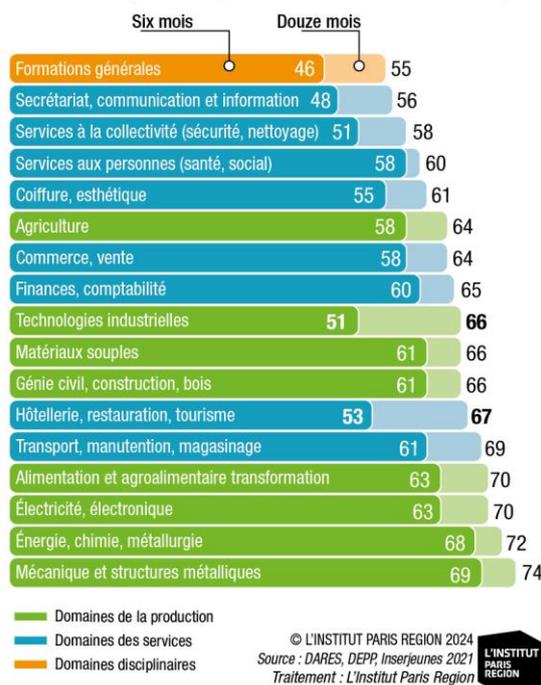
Une analyse croisée entre le niveau de formation MC4 et les spécialités qui y sont représentées, montre que les taux d'insertion à six mois après la sortie de deux spécialités tirent particulièrement vers le bas le taux d'insertion global de ce niveau de formation, à savoir : l'hôtellerie, la restauration et le tourisme (46 %) et davantage encore le transport, la manutention et le magasinage (30 %).

3.4 Un taux d'insertion plus favorable pour les formations des domaines de la production

Les spécialités qui affichent les taux d'insertion les plus élevés en Île-de-France relèvent des domaines de la production. En effet, douze mois après la sortie d'études, quatre spécialités (mécanique et structures métalliques, énergie, chimie, métallurgie, électricité, électronique et alimentation et agroalimentaire transformation) affichent des taux d'insertion supérieurs à 70 %.

À l'inverse, trois spécialités ont des taux d'insertion inférieurs à 60 % : deux appartiennent aux domaines des services : service à la collectivité (sécurité, nettoyage) et secrétariat, communication et information ; une autre aux domaines disciplinaires : formations générales.

Taux d'insertion des apprentis en Île-de-France par domaine de spécialité (cumul années 2019-2020 et 2020-2021)



Par ailleurs, les augmentations les plus significatives des taux d'insertion entre six et douze mois sont enregistrées par deux spécialités : technologies industrielles (51 % vs 66 %, soit +15 points) et hôtellerie, restauration et tourisme (53 % vs 67 %, soit +14 points).

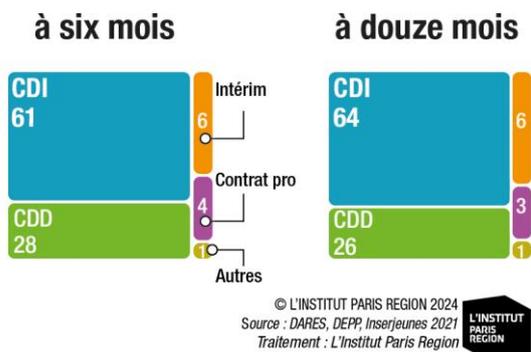
3.5 Plus de la moitié des apprentis franciliens en emploi sont en contrat à durée indéterminée

Plus de la moitié des apprentis franciliens en emploi sont en CDI en 2022, ce qui témoigne d'une relative stabilité et qualité de l'emploi qu'offre l'apprentissage aux jeunes. En outre, le nombre de CDD recule de deux points entre six et douze mois au profit du nombre de contrats CDI (61 % vs 64 %).

Selon une récente étude de la DEPP⁴⁵, être en emploi six mois après la sortie de formation est le facteur qui influence le plus la probabilité d'être en emploi vingt-quatre mois après la sortie de formation⁴⁶. Ainsi, à caractéristiques identiques, être en emploi CDI six mois après la sortie d'études augmente la probabilité d'être en emploi à vingt-quatre mois de 35 points pour les apprentis.

Type de contrat des apprentis franciliens en emploi à six et douze mois

(cumul années 2019-2020 et 2020-2021)



⁴⁵ DEPP, note d'information n°22.44, publiée en décembre 2022.

⁴⁶ Selon l'indicateur de qualité de Schwarz. Le critère de Schwarz, également connu sous le nom de critère d'information de Schwarz (SIC) ou critère d'information bayésien (BIC), est un critère de sélection de modèle parmi un ensemble fini de modèles. Il est largement utilisé dans le domaine de l'économétrie, des statistiques et de l'apprentissage automatique dans le but de sélectionner un modèle optimal qui correspond le mieux aux données sans

surajustement. Afin d'évaluer l'importance relative des différentes caractéristiques, le critère d'information de Schwarz peut être utilisé pour mesurer la perte d'information due au fait qu'une réalité est remplacée par un modèle. Plus la valeur du critère est faible, plus la perte d'information est limitée, et donc meilleur est le modèle au sens où il « trahit » moins la réalité qu'il représente.

ANNEXES

Tableau 1 – Évolution du nombre d'OFA par région

Nombre de CFA par région	2020	2021	2022	Variation 2020-2022
Auvergne-Rhône-Alpes	242	366	392	+150
Bourgogne-Franche-Comté	102	133	139	+37
Bretagne	111	140	149	+38
Centre-Val de Loire	65	91	108	+43
Corse	9	12	17	+8
Grand Est	162	207	225	+63
Hauts-de-France	120	144	149	+29
Normandie	101	114	124	+23
Nouvelle-Aquitaine	241	268	294	+53
Occitanie	185	234	269	+84
Pays de la Loire	161	203	223	+62
Provence-Alpes-Côte d'Azur	176	234	268	+92
Île-de-France	333	458	547	+214
France métropolitaine	2 008	2 604	2 904	+896

Source : DEPP, SIFA (2020-2022)

Tableau 2 – Répartition des sites de formation par département en Île-de-France entre 2020 et 2022

Département francilien	Nombre de sites de formation		
	2020	2021	2022
Essonne	55	66	70
Hauts-de-Seine	108	127	157
Paris	255	320	357
Seine-et-Marne	64	81	78
Seine-Saint-Denis	59	63	75
Val-d'Oise	58	55	65
Val-de-Marne	65	72	83
Yvelines	81	90	100
Île-de-France ⁴⁷	745	874	985

Source : DEPP, SIFA (2020-2022)

⁴⁷ Il s'agit des sites de formation rattachés à des OFA franciliens. Certains sites de formation peuvent en effet être rattachés à des OFA non franciliens.

Tableau 3 – Nombre d'apprentis par région, par site de formation en 2020, 2021 et 2022

Région	Nombre d'apprentis selon le site de formation			Poids en 2022	Variation 2020-2022
	2020	2021	2022		
Auvergne-Rhône-Alpes	81 141	102 297	116 381	12 %	35 240
Bourgogne-Franche-Comté	23 690	30 330	35 062	4 %	11 372
Bretagne	29 706	39 541	43 618	5 %	13 912
Centre-Val de Loire	23 757	28 212	30 776	3 %	7 019
Corse	2 142	2 506	2 697	0 %	555
Grand Est	50 074	61 657	69 455	7 %	19 381
Hauts-de-France	48 802	64 846	71 809	8 %	23 007
Île-de-France	126 986	183 002	221 166	24 %	94 180
Normandie	33 367	40 989	44 694	5 %	11 327
Nouvelle-Aquitaine	56 947	70 999	80 428	9 %	23 481
Occitanie	52 269	70 706	80 144	9 %	27 875
Pays de la Loire	42 899	55 842	64 310	7 %	21 411
Provence-Alpes-Côte d'Azur	44 481	64 273	71 332	8 %	26 851
France métropolitaine	616 261	815 200	931 872	-	315 611

Source : DEPP, SIFA (2020-2022)

Tableau 4 – Taux de pénétration de l'apprentissage par région en 2022

Région	Population des 16-29 ans	Nombre d'apprentis en 2022	Poids des apprentis parmi les 16-29 ans en 2022
Auvergne-Rhône-Alpes	1 315 464	116 381	9 %
Bourgogne-Franche-Comté	417 584	35 062	8 %
Bretagne	508 775	43 618	9 %
Centre-Val de Loire	377 823	30 776	8 %
Corse	47 256	2 697	6 %
Grand Est	904 198	69 455	8 %
Hauts-de-France	1 021 067	71 809	7 %
Île-de-France	2 300 249	221 166	10 %
Normandie	516 555	44 694	9 %
Nouvelle-Aquitaine	881 219	80 428	9 %
Occitanie	932 657	80 144	9 %
Pays de la Loire	601 721	64 310	11 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	759 891	71 332	9 %
France métropolitaine	10 584 459	931 872	9 %

Sources : DEPP, SIFA 2022 ; Insee, Recensement de la population 2020

Tableau 5 – Nombre d'apprentis par niveau de diplôme en France métropolitaine

Niveau du diplôme	Nombre d'apprentis			Variation 2020-2022
	2020	2021	2022	
Niveau 7	108 260	168 187	210 779	102 519
Niveau 6	77 347	116 699	145 524	68 177
Niveau 5	131 460	185 486	208 921	77 461
Niveau 4	121 491	145 657	158 390	36 899
Niveau 3	177 703	199 171	208 258	30 555
France métropolitaine	616 261	815 200	931 872	315 611

Source : DEPP, SIFA (2020-2022)

Tableau 6 – Nombre d'apprentis par niveau de diplôme en Île-de-France

Niveau du diplôme	Nombre d'apprentis			Variation 2020-2022
	2020	2021	2022	
Niveau 7	41 436	65 624	83 684	+42 248
Niveau 6	21 879	35 093	44 955	+23 076
Niveau 5	27 824	42 413	47 495	+19 671
Niveau 4	17 462	21 229	24 231	+6 769
Niveau 3	18 385	18 643	20 801	+2 416
Île-de-France	126 986	183 002	221 166	+94 180

Source : DEPP, SIFA (2020-2022)

Tableau 7 – Nombre d'entrants en première année en 2022 par niveau de diplôme

Niveau du diplôme	Nombre d'apprentis en première année en 2022	
	Île-de-France	France métropolitaine
Niveau 7	34 709	88 543
Niveau 6	29 125	102 452
Niveau 5	26 700	117 995
Niveau 4	12 865	72 795
Niveau 3	12 369	125 738
Total	115 768	507 523

Source : DEPP, SIFA 2022

Tableau 8 – Évolution du nombre de certifications en Île-de-France par niveau de diplôme

Niveau du diplôme	Nombre de certifications		
	2020	2021	2022
Niveau 7	424	490	524
Niveau 6	344	398	447
Niveau 5	194	212	204
Niveau 4	206	213	230
Niveau 3	167	161	186
Île-de-France	1 335	1 474	1 591

Source : DEPP, SIFA (2020-2022)

Tableau 9 – Répartition des apprentis par domaine de spécialité, par région en 2022

Région	Effectif ventilé par domaine de spécialité			Effectif total
	Domaines disciplinaires	Domaines de la production	Domaines des services	
Auvergne-Rhône-Alpes	1 905	45 867	68 451	116 223
Bourgogne-Franche-Comté	591	16 463	17 973	35 027
Bretagne	393	18 781	24 407	43 581
Centre-Val de Loire	510	13 901	16 330	30 741
Corse	56	1 135	1 506	2 697
Grand Est	1 170	29 695	38 486	69 351
Hauts-de-France	1 541	29 541	40 687	71 769
Île-de-France	7 151	44 576	169 365	221 092
Normandie	316	21 799	22 542	44 657
Nouvelle-Aquitaine	810	33 328	46 174	80 312
Occitanie	1 393	28 264	50 369	80 026
Pays de la Loire	761	29 822	33 674	64 257
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 147	22 631	47 478	71 256
France métropolitaine	17 744	335 803	577 442	930 989

Source : DEPP, SIFA 2022

Tableau 10 – Répartition des apprentis par domaine de spécialité, par département francilien en 2022

Région	Effectif ventilé par domaine de spécialité			Effectif total
	Domaines disciplinaires	Domaines de la production	Domaines des services	
Essonne	543	3 656	6 590	10 789
Hauts-de-Seine	817	8 126	27 702	36 645
Paris	2 997	9 732	93 680	106 409
Seine-et-Marne	275	5 322	7 945	13 542
Seine-Saint-Denis	863	4 824	7 539	13 226
Val-d'Oise	809	4 157	5 763	10 729
Val-de-Marne	582	4 141	10 392	15 115
Yvelines	265	4 618	9 754	14 637
Île-de-France	7 151	44 576	169 365	221 092

Source : DEPP, SIFA 2022

Tableau 11 – Répartition des effectifs d'apprentis dans les domaines de la production en 17 postes, en Île-de-France

Dix-sept postes	Code NSF	2020			2021			2022			Entrants en première année 2022		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Spécialités pluri-technologiques de production	20	2 987	763	3 750	3 488	909	4 397	3 632	1 041	4 673	1 820	546	2 366
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	21	1 230	897	2 127	1 141	976	2 117	1 657	1 331	2 988	1 026	690	1 716
Transformations	22	9 102	2 905	12 007	9 388	3 043	12 431	9 367	2 953	12 320	4 395	1 346	5 741
Génie civil, construction et bois	23	5 662	685	6 347	6 124	975	7 099	6 460	1 237	7 697	3 545	723	4 268
Matériaux souples	24	153	434	587	297	990	1 287	313	979	1 292	140	501	641
Mécanique, électricité, électronique	25	12 072	892	12 964	12 500	895	13 395	14 281	1 239	15 520	6 304	594	6 898

Source : DEPP, SIFA (2020-2022)

Tableau 12 – Répartition des effectifs d'apprentis dans les domaines de la production en 17 postes, en France métropolitaine

Dix-sept postes	Code NSF	2020			2021			2022		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Spécialités pluri-technologiques de production	20	12 124	2 873	14 997	14 011	3 444	17 455	14 760	3 674	18 434
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	21	28 125	7 701	35 826	31 908	9 674	41 582	36 198	12 065	48 263
Transformations	22	56 722	15 007	71 729	60 063	16 997	77 060	56 651	15 994	72 645
Génie civil, construction et bois	23	52 135	3 383	55 518	60 350	4 417	64 767	63 130	5 782	68 912
Matériaux souples	24	237	700	937	281	1 043	1 324	344	1 148	1 492
Mécanique, électricité, électronique	25	68 523	2 946	71 469	74 905	3 511	78 416	77 418	3 637	81 055

Source : DEPP, SIFA (2020-2022)

LES ÉTUDES

DE L'INSTITUT PARIS REGION



Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Le département Emploi et formation de L'Institut Paris Region assure les missions de l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation en partenariat avec la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Île-de-France et le Conseil régional d'Île-de-France.



L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49

ISBN 978 2 7371 2397 9